

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE DIONS**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 DECEMBRE 2016**

L'an deux mil seize et le six décembre deux mille seize à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Verdalle, maire

Présents : Jean Verdalle, Nicole Raymond, Jérôme Boucoiran, Julien Aubonnet, Joffrey Vedrines, Bernard Boudon, Patrick Chabert, Charles Desanlis, Madeleine Fourniol, Marceau Fricon, Marc Gibert, Michaël Micucci, Sébastien Rouquette, Jacky Serody, André Vincent.

Absents : Michaël Micucci, Sébastien Rouquette, Madeleine Fourniol

Ont donné procuration : Julien Aubonnet à Jérôme Boucoiran, André Vincent à Jacky Serody

Délibérations :

- 1) Mise à jour des statuts de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : Marc Gibert précise qu'ils ont déjà été adoptés par délibération du conseil communautaire en date du 14 novembre 2016

POUR :11 voix.      ABSTENTION :1 voix .Patrick Chabert

- 2) Restructuration du cimetière communal.

- Création d'un ossuaire et d'un terrain commun
- Modification des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Concessions au cimetière de DIONS			
Nature des emplacements	Prix des concessions		
	30 ans	50 ans	Perpétuité
Concession de 3m2 en pleine terre	90	120	200
Concession de 6m2 en pleine terre	180	240	400
Concession de 9m2 en pleine terre	270	360	600
Concession au m2	25	40	66
Columbarium	390	400	780

UNANIMITE

- 3) Tarifs des locations du foyer de la salle Brot, des tables et des bancs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

	Tarifs résidents	Tarifs personnes non résidentes	Caution salle
Salle Brot période hivernale (1/11 au 31/03) Inclus matériel	100	200	350
Salle Brot période estivale (1/04 au 31/10) Inclus matériel	60	120	350
Tables et bancs	45	néant	100

POUR :11 voix - ABSTENTION :1 voix. Patrick Chabert

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE DIONS**

- 4) Création d'un poste d'agent contractuel pour une période d'un mois afin de procéder aux opérations de recensement. La solution proposée consiste à recruter une employée de mairie du 19 janvier au 18 février.

UNANIMITE

- 5) Attribution de l'indemnité de conseil au Receveur municipal.

POUR :10 voix - CONTRE : 2voix : J.Sérody, A.Vincent

- 6) Subvention à l'association des parents d'élèves de l'école de Dions de 1 000€

UNANIMITE.

- 7) Décision modificative au budget de l'exercice 2016. : virements internes d'ajustement aux besoins.

UNANIMITE

- 8) Réfection des chemins ruraux : Le montant s'élève à 173000€avec le pont de l'Esquielle

UNANIMITE

- 9) Elagage des arbres : autorisation donnée le maire à signer le marché et l'ordre de service au prestataire retenu par la commission marchés..

UNANIMITE

**QUESTIONS DIVERSES**

. galette des rois et vœux le 13 janvier

- rencontre citoyenne pour présenter les projets de l'année 2017 le 20 janvier.

- commission départementale de sécurité à l'école : vérification des installations électriques et pose d'une porte coupe-feu

- commission habitat du 1<sup>er</sup> décembre 2016 : projet retenu de construction de logements sociaux sur les parcelles AI 487 et AI 488. J.Verdalle demande au conseil un accord de principe pour continuer les démarches. Accord de principe : unanimité.

- travaux sur la RD 22, à l'arrêt des bus : le cahier des charges est réalisé pour un appel d'offres.

- contentieux moulin à vent : accord du conseil pour autoriser l'avocat à entamer la procédure après en avoir averti son confrère par courrier. Accord de principe à l'unanimité

- transformation d'une chèvrerie en local d'habitation

Le Maire

Jean Verdalle